

Nouvelles du Réseau

Autor(en): **Perren, Caroline**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **81 (1993)**

Heft 6-7

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280334>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



femmes elles-mêmes et menacée surtout par les menées intégristes plus violentes que jamais.

Au cœur des luttes

L'Algérie n'est pas le seul pays où les femmes ont lutté aux côtés des hommes. En Palestine, leur vie a toujours été liée à la lutte de leur peuple. En 1965, l'engagement féminin dans la résistance aboutit à la création de l'Union générale des femmes palestiniennes. La Déclaration d'indépen-

Un Maghreb décidé

C'est certainement dans le Maghreb qu'existe la volonté commune la plus forte d'émancipation et de résistance à l'intégrisme religieux. Ainsi Fatima Mernissi, sociologue et écrivaine, auteure de plusieurs ouvrages dont le *Harem politique* et *les Sultanes oubliées* et membre du Conseil de l'Université des Nations Unies. Elle est également l'initiatrice du projet «Femmes Maghreb 2002» qui vise à mettre en place une chaîne créatrice à l'échelle du Maghreb où chacune et cha-

mai 1993 à Hammamet (Tunisie). Cet atelier réunissait des Marocaines, des Algériennes, des Tunisiennes, une Canadienne et la présidente du Parlement norvégien et membre du Conseil de l'Europe, Inger Lise Gjørsv. L'idée n'était pas d'établir un constat de carence ou d'absence. La présence de plus en plus nombreuse de femmes compétentes dans un nombre de plus en plus important de secteurs publics est un fait établi au Maghreb. Il s'agissait de favoriser l'échange entre femmes du Maghreb leader dans divers domaines de la vie publique et associative, en les confrontant à l'expérience de femmes du Nord. Cet échange devrait permettre d'établir des stratégies d'avenir et un planning pour aider les femmes à être en accord avec elle-même et avec la société, une société plus ouverte aux femmes, plus juste, plus libre et plus développée.

L'analyse de ce que pourrait être un modèle de leadership féminin a permis de mettre en valeur des qualités jusque-là marginalisées ou rejetées au profit de modèles classiques de leadership.

Cette marginalisation a été elle-même analysée, comme d'autres techniques de domination qui empêchent les femmes de prendre part à la prise de décision et les relèguent au rang d'exécutantes ou de simple spectatrices.

Un rendez-vous a d'ores et déjà été fixé au mois de mars l'année prochaine.

Peu à peu les femmes nord-africaines s'organisent. Même si le mouvement des femmes en Arabie séoudite ou celui des femmes Sahraouis (voir p. 12) ne répond pas à notre définition occidentale du féminisme, ils démontrent tout de même une volonté remarquable d'émancipation. De quoi prouver que voilé ou non le féminisme existe bel et bien et depuis fort longtemps dans les pays musulmans du nord de l'Afrique.

Sylviane Klein

Les sources historiques ont été tirées essentiellement de l'Agenda des femmes arabes, 1993, de Sakina Ballouz-Cherrad.



Pour les femmes algériennes, un avenir incertain.

dance proclamée en 1988 à Alger stipule qu'il n'y aura aucune discrimination dans la nouvelle constitution. Une mention particulière retient l'attention: «Nous rendons hommage à la femme palestinienne, héroïque gardienne de notre pérennité et de notre existence, et du feu qui nous anime.» En 1989, un Haut Conseil des femmes coordonne les diverses associations existant en Palestine.

Comme les Palestiniennes, depuis 1914, les Syriennes militent au sein de groupes clandestins. Le mouvement féminin se limite jusqu'en 1966 à de nombreuses organisations à caractère social. Actuellement, les associations féminines sont sous la coupe de l'Etat. Le régime en vigueur est encore féodal. Si la liberté d'expression est restreinte en général, pour les Syriennes elle est quasi inexistante.

En Israël, c'est une volonté de paix qui rassemble pour la première fois en 1988 les femmes de ce pays. A Jérusalem, tous les vendredis, des «femmes en noir» opposées à la guerre se réunissent et manifestent silencieusement.

Ces groupes de femmes sont agressés verbalement et physiquement par l'armée israélienne qui les traite de «sorcières qui ne cherchent qu'à se faire b... par les Arabes».

cun est appelé-e à mettre toutes ses potentialités de création au service du changement des mentalités. La chaîne a déjà à son actif plusieurs ateliers d'écriture et la production de livres et de vidéoclips.

Autre exemple concret de cette volonté d'émancipation, c'est l'atelier de formation et d'échanges sur le Leadership féminin au Maghreb qui s'est tenu les 7, 8 et 9

Nouvelles du Réseau

L'an dernier le Collectif du 14 juin avait lancé un appel de fonds pour soutenir l'ambitieux programme «Femmes et lois» du Réseau des femmes vivant sous lois musulmanes.

Il s'agissait de récolter 70 000 fr. par an pendant deux ans pour en assurer la coordination. Où en sommes-nous?

Suzanne Lerch confirme que grâce à la participation de très nombreuses donatrices – trois quarts de petits dons! – l'objectif a été atteint pour la première année. Et le projet avance...

Des recherches sur les lois et leur application sont menées dans 29 pays d'Afrique et d'Asie. Elles sont réalisées par des activistes sur le terrain qui connaissent bien la situation et la culture locales. Très fouillées, elles permettront de développer trois types d'outils pour la défense des droits des femmes.

Premièrement, du matériel didactique directement utile aux femmes et adapté à chaque pays sera concrétisé sous la forme, par exemple, de vidéos ou de bandes dessinées. Dans une deuxième étape, les avocates et les spécialistes disposeront d'outils précieux grâce à deux synthèses locales: une pour l'Asie et une pour l'Afrique. Troisièmement, une large synthèse globale des 29 pays devrait aussi voir le jour.

Pour que ce formidable élan collectif des femmes aboutisse, il a besoin de notre appui, car nous sommes toutes concernées.

Solifonds, Femmes sous lois musulmanes, CCP 80-7761-7.

Caroline Perren